

# CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

## Compte-rendu de la réunion du mercredi 7 novembre 2018 à 19h30

Absents : S. Bernard, C. Biboud

Secrétaire de séance : H. de Vaumas.

### 1) **Compte Rendu du Conseil du 29 août 2018.**

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

### 2) **Délibérations.**

a) Un régime indemnitaire des Agents remplace, selon la réforme nationale, l'Indemnité d'Administration et de Technicité en faveur des agents administratifs et techniques. Le Conseil donne son accord.

b) Désignation des délégués des listes électorales. La Commission de contrôle vérifie les évolutions des listes électorales inscrites tout au long de l'année selon les inscriptions et radiations des électeurs. Elle est composée des représentants :

- de la Commune,
- du tribunal de grande instance,
- de l'Administration (Préfecture).

Les représentants proposés par Rouvray sont : Eric Roy, Pascal Pellé, Marie-Claire Reltienne.

Cette réunion se tient une fois par an ou avant les élections. Accord du Conseil.

c) Redevances annuelles d'occupation du domaine public.

Pour le domaine routier : 165 € pour le gaz : 306 € pour l'EDF : 230 € (hors pylônes).

### 3) **Cahier des charges pour la réfection du bas de la rue Marcot.**

Les conseillers examinent le plan détaillant les travaux envisagés. La surface de la voirie en enrobé est de 1 520 m<sup>2</sup>. La surface des trottoirs est de 745 m<sup>2</sup>. Le coût estimatif s'élève à 85 000 € TTC.

### 4) **Point sur les travaux du Foyer.**

- Portes et fenêtres : elles seront remplacées en novembre.
- Cuve à fuel dans la cave : nécessité de la découper pour la sortir, mais difficulté car aucun risque d'explosion ne peut être pris.
- Peintures du foyer : nous validons les teintes retenues lors de la réunion du 23 septembre.

### 5) **Informations générales et questions diverses.**

- Eclairage public : trois LED en remplacement des néons ont été installés route de Venouse, route d'Héry et Grande Rue.

- Participation citoyenne : suite à la validation des 16 référents, nous apposerons des panneaux d'information aux quatre entrées de notre Commune.

- Cimetière : la liste des concessions échues nous conduira à demander aux propriétaires anciens, s'ils sont identifiés, à régler le prix depuis la date d'échéance s'ils souhaitent conserver leurs concessions. Réflexion à mener sur le principe d'un colombarium après la fin des reprises.

- Angèle Lecat. Vote du Conseil pour la question de l'inscription de son nom sur le Monuments aux Morts : oui : 1, non : 6, abstentions : 2. La demande n'est donc pas retenue

- Une demande verbale est formulée par Mr AUDO pour être taxi. Nous la transmettons à la commission ad hoc de la Préfecture.

- Déclaration sécheresse : 16 demandes ont été enregistrées. La déclaration a été envoyée en Préfecture.

- Cérémonie du 11 novembre : nous suivrons la suggestion nationale de faire sonner les cloches à 11 heures. Une photo officielle des participants sera prise par Bruno Hurson.

- Serein : Une action pour stopper l'érosion des rives dans les lames n'est pas retenue par le Syndicat.

- Communauté de Communes : une proposition est faite de supprimer les containers et les remplacer par des ramassages des produits recyclables tous les 15 jours, en alternance avec les ordures ménagères.

- Pompiers : demande de signature d'une convention avec le CPI d'Héry qui implique une participation financière supplémentaires estimée à de 1 300 €/an aux fins d'un « engagement plus rapide ».

Pour mémoire, nous versons déjà 12 000 € par an au SDIS. Le Conseil refuse.

- Subvention reçue pour les radars : 1 285 €

- Devis sollicité pour un éclairage extérieur plus fiable l'école.

La séance est levée à 21h40

Le Maire